

Nombre de  
membres en  
exercice

**95**

Présents et  
représentés

**93**

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DU GRAND ANNECY**

### **SEANCE du 25 MARS 2021**

L'an deux mille vingt et un  
Le vingt cinq du mois de mars à dix-huit heures

Le CONSEIL de COMMUNAUTÉ du Grand Annecy, dûment convoqué en séance officielle le dix neuf mars deux mille vingt et un, s'est réuni Salle le Météore - 27 route de Frangy - Meythet en séance Ordinaire sous la présidence de Frédérique LARDET, Présidente.

#### Délibération

Date  
d'affichage

31 MARS  
2021

Déposée en  
Préfecture le

30 MARS  
2021

#### Etaient présents

Jean-Pascal ALBRAN, Etienne ANDRÉYS, Christian ANSELME, Jacques ARCHINARD, Gilles ARDIN, François ASTORG, Olivier BARRY, Alexandra BEAUJARD, Nicole BLOC, Franck BOGEY, Cécile BOLY, Patrick BOSSON, Bilel BOUCHETIBAT, Stéphane BOUCLIER, Corinne BOULAND, Catherine BOUVIER, Christian BOVIER, Pierre BRUYERE, Christel CASSET, Odile CERIATI-MAURIS, Henri CHAUMONTET, Martine COUTAZ, Sandrine DALL'AGLIO, Noëlle DELORME, Joëlle DERIPPE-PERRADIN, Isabelle DIJEAU, Samuel DIXNEUF, David DUBOSSON, Fabienne DULIEGE, Denis DUPERTHUY, Elizabeth EHRINGER-BATTAREL, Elisabeth EMONET, Chantale FARMER, Gilles FRANÇOIS, Anthony GRANGER, Fabienne GREBERT, Aurélie GUEDRON, Ségolène GUICHARD, Charlotte JULIEN, Frédérique KHAMMAR, Marion LAFARIE, Frédérique LARDET, François LAVIGNE-DELVILLE, Christiane LAYDEVANT, Patrick LCONTE, Claire LEPAN, Bruno LYONNAZ, Benjamin MARIAS, Viviane MARLE, Christian MARTINOD, Pierre-Louis MASSEIN, Antoine de MENTHON, Catherine MERCIER-GUYON, Thomas MESZAROS, Aurélien MODURIER, Philippe MONMONT, Magali MUGNIER, Michel MUGNIER-POLLET, Laure ODORICO, Xavier OSTERNAUD, Gérard PASTOR, Tony PESSEY, Eric PEUGNIEZ, Monique PIMONOW, Christophe PONCET, Agnès PRIEUR-DREVON, Jean-Luc RIGAUT, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Didier SARDA, Yannis SAUTY, Nora SEGAUD-LABIDI, Bénédicte SERRATE, Thomas TERRIER, Jean-Louis TOÉ, Olivier TRIMBUR, Gilles VIVIAN, Marie-Odile DUBOIS (suppléante de Jean-François GIMBERT)

#### Avaient donné procuration

Frédérique BANGUÉ à Isabelle DIJEAU, Michel BEAL à Elisabeth EMONET, Marie BERTRAND à Xavier OSTERNAUD, Karine BUI-XUAN-PICCHEDDA à Viviane MARLE, Roland DAVIET à Ségolène GUICHARD, Pierre GEAY à Yannis SAUTY, Fabien GERY à Nora SEGAUD-LABIDI, Elisabeth LASSALLE à Nicole BLOC, Jean-Claude MARTIN à Gilles ARDIN, Patricia MERMOZ à Jacques ARCHINARD, Philippe MORIN à Martine COUTAZ, Alexandre MULATIER-GACHET à Etienne ANDRÉYS, Raymond PELLICIER à Pierre BRUYERE, Christian PETIT à Samuel DIXNEUF, Guillaume TATU à Marion LAFARIE

#### Etaient excusées

Isabelle BASTID, Marie-Luce PERDRIX

Tony PESSEY est désigné(e) en qualité de Secrétaire de séance

AR CONTROLE DE LEGALITE : 074-200066793-20210325-5515-DE-1-1  
en date du 30/03/21 ; REFERENCE ACTE : DEL-2021-42

## OBJET

### **ETUDE DE MOBILITÉ ENTRE LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DE THÔNES ET LE GRAND ANNECY - CONVENTION PARTENARIALE RELATIVE AU FINANCEMENT**

*Didier SARDA, rapporteur*

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L5211-10 réservant au Conseil certaines attributions,

VU l'arrêté préfectoral n° DRCL/DRCL/BCLB-2018-0066, en date du 21 décembre 2018, approuvant les statuts de la communauté d'agglomération du Grand Annecy, et emportant compétence du Grand Annecy notamment en matière d'« organisation de la mobilité au sens III du livre II de la première partie du code des transports »,

Le Grand Annecy et le territoire de la Communauté de communes des Vallées de Thônes (CCVT) entretiennent des échanges croissants : flux saisonniers et touristiques, flux domicile-travail, mobilité scolaire. Le réseau routier départemental est le support de ces flux de mobilité.

Dans le cadre de la consultation des Partenaires Publics Associés de 2019, le Grand Annecy a consulté la CCVT sur son projet de Plan de Déplacements Urbains.

Dans sa réponse, le territoire de la CCVT a souligné l'importance de mieux prendre en compte les déplacements entre les deux territoires :

- axes départementaux qui connaissent des pics de saturation : tels que l'axe D909-D16 entre Alex/Dingy-Saint-Clair et Annecy Nord permettant de rejoindre les réseaux autoroutiers (A41),
- positionnement de parcs-relais,
- liens en transports collectifs peu développés : les lignes régionales 62 et 63 Annecy/Grand Bornand/La Clusaz sont les seuls services de transports collectifs qui relient les deux territoires et les seules lignes de transport régionales à desservir la CCVT,
- accès au réseau ferroviaire depuis la CCVT.

Pour répondre à ces enjeux complexes entre les deux territoires de façon coordonnée et multimodale, il a été jugé opportun de lancer une étude sur la mobilité, entre le Grand Annecy et la CCVT.

La présente convention a pour objectif le financement et la réalisation de cette étude pilotée par le Grand Annecy dans le cadre d'un partenariat Grand Annecy - CCVT- Département de la Haute-Savoie.

La maîtrise d'ouvrage de l'étude est assurée par le Grand Annecy.

Le montant total de l'étude est estimé à 86 370 € HT. La contribution respective des partenaires est définie comme suit :

- Grand Annecy : 1/3 soit 28 790 € HT
- CCVT : 1/3 soit 28 790 € HT
- Département : 1/3 soit 28 790 € HT

La somme correspondante est inscrite au BP 2021.

#### **LE CONSEIL DECIDE :**

- d'approuver la convention partenariale relative au financement d'une étude de mobilité entre le territoire de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes et le Grand Annecy,

- d'autoriser la Présidente à signer ladite convention ainsi que toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**LA DÉLIBÉRATION A ÉTÉ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Voix POUR : 93

AINSI DELIBERE ont signé au registre la Présidente et les membres présents à la séance,

Pour extrait conforme  
Pour la Présidente et par délégation,  
Le Directeur Général,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' followed by a horizontal line extending to the right.

Sébastien LENOIR.